



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE À DISTANCE

Site internet, réseaux sociaux, messagerie et téléphone. Version en vigueur au 1er octobre 2026

UNIQUE BY CELINE, société par actions simplifiée à associée unique au capital de 2 000 euros, 980 265 789 RCS Bayonne
Siège social : 5 rue Vieille Boucherie, 64100 Bayonne. Boutique : 5 quai Amiral Jauréguiberry, 64100 Bayonne
TVA intracommunautaire : FR73980265789. Téléphone : 06 87 07 11 96. Courriel : uniquebyceline@gmail.com

Article 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales (les « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes conclues à distance par la société UNIQUE BY CELINE (le « Vendeur ») avec une personne physique agissant à des fins étrangères à son activité professionnelle (la « Cliente »), quel que soit le moyen utilisé : site internet **[adresse du site]**, réseaux sociaux (notamment Instagram, y compris lors des ventes en direct), messagerie (notamment WhatsApp), courriel ou téléphone. Les ventes en boutique relèvent de conditions distinctes.

Les CGV sont communiquées à la Cliente avant toute commande : sur le site, elle les accepte en cochant la case prévue à cet effet ; pour les autres moyens, elles lui sont transmises avec le récapitulatif de commande et sont acceptées par le paiement. Elles lui sont confirmées par écrit au plus tard à la livraison. La version applicable est celle en vigueur au jour de la commande.

Article 2. Produits

Le Vendeur propose des articles neufs et des articles de seconde main. Chaque article est présenté avec ses caractéristiques essentielles : nature (neuf ou seconde main), marque, taille, matière, prix et, pour la seconde main, état et défauts éventuels. Tout défaut signalé dans l'annonce ou le récapitulatif de commande est réputé connu et accepté par la Cliente.

Les photographies sont aussi fidèles que possible ; de légères différences de couleur peuvent résulter de l'écran utilisé. Les articles de seconde main sont des pièces uniques et les articles neufs sont proposés dans la limite des stocks. Si un article commandé se révèle indisponible, la Cliente en est informée sans délai et remboursée au plus tard dans les quatorze jours.

Les articles de seconde main confiés au Vendeur par des particuliers sont vendus par le Vendeur en son nom ; la Cliente n'a pas d'autre interlocuteur que lui.

Article 3. Prix

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, hors frais de livraison. Les frais de livraison sont indiqués avant la validation de la commande. Le prix applicable est celui en vigueur au moment de la commande.

Article 4. Commande

Sur le site internet. La Cliente sélectionne ses articles, vérifie le récapitulatif (articles, prix, frais de livraison, total), corrige les erreurs éventuelles puis valide en cliquant sur le bouton « commande avec obligation de paiement ». Le Vendeur accuse réception de la commande par courriel.

Par message, courriel ou téléphone. La Cliente indique l'article souhaité. Le Vendeur lui adresse par écrit un récapitulatif (article, prix, frais et mode de livraison, délai), les présentes CGV et un lien de paiement sécurisé. La vente est conclue au paiement.

Ventes en direct sur les réseaux sociaux. L'article est réservé à la première personne qui exprime clairement, par commentaire ou message, sa volonté de l'acheter ; l'horodatage de la plateforme fait foi. Le Vendeur confirme la réservation et adresse le récapitulatif et le lien de paiement. À défaut de paiement dans les **24 heures** suivant

cet envoi, la réservation est caduque et l'article est proposé à la personne suivante ou remis en vente.

Le Vendeur peut refuser une commande pour un motif légitime, notamment en cas de litige antérieur de paiement. Les contrats d'un montant égal ou supérieur à 120 euros sont conservés dix ans par le Vendeur, qui en donne accès à la Cliente sur simple demande.

Article 5. Paiement

Le prix est payable comptant, en totalité, à la commande, par carte bancaire au moyen du service de paiement sécurisé utilisé par le Vendeur. Le Vendeur n'a pas accès aux données de la carte et ne les conserve pas. La propriété de l'article est transférée au complet paiement du prix.

Article 6. Livraison

Les articles sont livrés en France métropolitaine, en point relais, ou retirés gratuitement à la boutique, 5 quai Amiral Jauréguiberry à Bayonne, au choix de la Cliente lors de la commande.

La commande est expédiée dans un délai de 3 jours ouvrés après le paiement ; le délai d'acheminement habituel est ensuite de 3 à 6 jours ouvrés. En toute hypothèse, la livraison intervient au plus tard trente jours après la commande. En cas de retard, la Cliente peut mettre le Vendeur en demeure de livrer dans un délai supplémentaire raisonnable puis, à défaut, résoudre la vente dans les conditions des articles L. 216-6 et suivants du code de la consommation ; elle est alors remboursée de la totalité des sommes versées au plus tard dans les quatorze jours.

Les risques de perte ou de dégradation sont transférés à la Cliente au moment où elle-même, ou la personne qu'elle a désignée, prend physiquement possession du colis. La Cliente est invitée à vérifier le colis lors du retrait et à signaler rapidement au Vendeur toute anomalie, sans que cela conditionne ses droits. Un colis non retiré et retourné au Vendeur est réexpédié aux frais de la Cliente ou, si elle le préfère, remboursé hors frais de livraison.

Article 7. Droit de rétractation

La Cliente dispose de quatorze jours pour se rétracter, sans avoir à donner de motif. Ce délai court à compter du jour où elle-même, ou la personne qu'elle a désignée, prend possession de l'article ou, en cas de livraisons séparées, du dernier article. Ce droit s'applique aux articles neufs comme aux articles de seconde main, y compris soldés, et aux commandes retirées en boutique.

Pour l'exercer, la Cliente informe le Vendeur de sa décision avant l'expiration du délai, par courriel, par courrier ou au moyen du formulaire figurant à la fin des présentes CGV, par une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Elle renvoie ou rapporte l'article à la boutique, 5 quai Amiral Jauréguiberry, 64100 Bayonne, au plus tard quatorze jours après avoir communiqué sa décision. **Les frais de retour sont à sa charge.** L'article est restitué complet et muni de son étiquette. La Cliente peut l'essayer comme elle le ferait en boutique ; sa responsabilité est engagée en cas de dépréciation résultant de manipulations allant au-delà (article porté, lavé, taché ou retouché).

Le Vendeur rembourse la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison au tarif standard, au plus tard quatorze jours après avoir été informé de la rétractation. Il peut différer le remboursement jusqu'à la récupération de l'article ou jusqu'à la preuve de son expédition. Le remboursement est fait par le moyen de paiement utilisé pour la commande, sauf accord exprès de la Cliente pour un autre moyen.

Conformément à l'article L. 221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux articles confectionnés ou retouchés à la demande de la Cliente, ni aux articles livrés sous emballage scellé qui ont été descellés et ne peuvent être repris pour des raisons d'hygiène.

Article 8. Garanties légales

Tous les articles vendus, neufs ou de seconde main, bénéficient de la garantie légale de conformité (articles L. 217-3 et suivants du code de la consommation) et de la garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du code civil). Le garant est le Vendeur. Pour les articles de seconde main, le défaut de conformité est présumé exister au moment de la délivrance s'il apparaît dans les douze mois, au lieu de vingt-quatre mois pour les articles neufs ; la conformité s'apprécie au regard de l'état d'occasion et des défauts signalés et acceptés lors de la commande.

Ne relèvent pas des garanties l'usure normale, les dommages accidentels et ceux résultant d'un entretien contraire aux indications de l'étiquette. Pour faire jouer une garantie, la Cliente écrit au Vendeur ; les frais de

retour d'un article non conforme sont supportés par le Vendeur.

Information légale sur la garantie de conformité (articles L. 211-2 et D. 211-2 du code de la consommation)

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci (pour un bien d'occasion, cette présomption joue pendant douze mois).

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si : 1° le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ; 2° la réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ; 3° la réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ; 4° la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation. Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Article 9. Responsabilité

Le Vendeur est responsable de plein droit de la bonne exécution de la commande, y compris de la livraison. Il s'exonère de tout ou partie de sa responsabilité en prouvant que l'inexécution est imputable à la Cliente, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou à un cas de force majeure.

Article 10. Données personnelles

Le Vendeur, responsable du traitement, utilise les données de la Cliente (identité, adresse, téléphone, courriel, contenu de la commande, échanges) pour traiter la commande, la livraison, les retours, les garanties et les réclamations, sur le fondement du contrat et de ses obligations légales. Elles sont transmises aux seuls prestataires qui en ont besoin : service de paiement, transporteur et point relais, hébergeur du site, expert-comptable. Avec l'accord de la Cliente, ses coordonnées servent aussi à l'informer des nouveautés et des offres ; cet accord peut être retiré à tout moment.

Les données sont conservées trois ans après le dernier contact pour l'information commerciale et dix ans pour les pièces comptables et les contrats. La Cliente dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, qu'elle exerce par courriel ou par courrier au siège du Vendeur. Elle peut saisir la CNIL (www.cnil.fr).

Article 11. Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation est adressée au Vendeur par courriel ou par courrier à l'adresse du siège. Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du code de la consommation, la Cliente qui n'a pas obtenu satisfaction après une réclamation écrite peut recourir gratuitement, dans l'année qui suit, au médiateur de la consommation dont relève le Vendeur : **CM2C, Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice**, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, www.cm2c.net.

Article 12. Droit applicable et litiges

Les CGV sont soumises au droit français. À défaut de solution amiable, le litige est porté devant la juridiction compétente selon les règles légales ; la Cliente peut notamment saisir la juridiction du lieu où elle demeurerait au moment de la commande ou de la livraison. Si une clause est déclarée nulle ou réputée non écrite, les autres conservent leur plein effet.

Annexe. Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de UNIQUE BY CELINE, 5 quai Amiral Jauréguiberry, 64100 Bayonne,
uniquebyceline@gmail.com :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Article(s) concerné(s) :

Commandé le : Reçu le :

Nom de la consommatrice ou du consommateur :

Adresse :

Date : Signature (uniquement en cas de notification sur papier) :